

Communication de Monsieur Michel BURGARD



Séance du 5 novembre 1999



Un Hommage à Emile Gallé

L'hymne à la Justice d'Albéric Magnard

Prise, rue des Tiercelins, dans la maison du “ Patron ”, la photographie date du 4 janvier 1903. Assis à son bureau, devant une partition, barbe fleurie, Guy Ropartz arbore l'air sérieux des grands jours. A sa gauche, un géant aux longs cheveux, lavallière opulente, pipe à la main, se penche légèrement sur le studieux chef : Eugène Ysaye, le violoniste.

A sa droite, poing sur la hanche, cravate sombre sur un col cassé blanc, un homme aux cheveux courts, de taille moyenne, l'air songeur ou perplexe : Albéric Magnard, compositeur.

Tous trois vont participer au cinquième concert d'abonnement de la saison donné Salle Poiré par l'orchestre du Conservatoire. Les attend un programme copieux, varié, dont la composition peut paraître insolite. Le soliste se taille la part du lion avec les concertos en si mineur de Saint-Saëns et en sol majeur de Bach, accompagnés de son propre *Chant d'hiver*. La symphonie en la mineur de Rimsky-Korsakov voisine avec l'ouverture des *Maîtres-Chanteurs* de Wagner, la *Cloche des Morts* de Ropartz et, en première audition, *L'Hymne à la Justice* de Magnard.

Les trois musiciens que nous avons présentés se sont, depuis longtemps, liés d'une solide et franche amitié. Le premier règne sur la rue Chanzy et sur le pupitre du conducteur depuis 1894. Sa compétence, son dévouement, son autorité lui permettent d'accomplir un considérable labeur, sans renoncer à écrire. Ces dernières années, il a rendu hommage à son maître, César

Franck et a donné sa *Fantaisie en Ré* et son *Psalme 136*. Le second domine l'école du violon de son temps et présente un palmarès très impressionnant : Franck, Lekeu, Saint-Saëns, Debussy, d'Indy, Fauré, ses deux amis ici réunis en sa compagnie. En 1896, il a créé le *Poème* de Chausson, à Nancy.

Le troisième reste toujours à découvrir et mérite qu'on s'attarde un peu sur sa riche et difficile carrière. Tout lui sourit au départ : Paris, le piano, les brillantes études au Lycée Carnot, l'aisance d'un père rédacteur en chef au Figaro. Après un baccalauréat de philosophie, il commence son droit mais n'abandonne pas la musique. Auditeur de Tristan et Isolde à Bayreuth, il travaille l'harmonie au Conservatoire sous la gouverne de Théodore Dubois et, autour d'un bock, rencontre, pour toujours, Guy Ropartz. Licencié en 1887, il suit alors les cours de composition de Jules Massenet et s'essaie à l'écriture. L'année suivante, il remporte un premier prix d'harmonie et, pour quatre ans, il devient l'élève de Vincent d'Indy. La *Suite d'orchestre*, les *Six poèmes en musique*, la *Première symphonie*, l'opéra *Yolande* précèdent, dans cette fructueuse période, la *Seconde symphonie*, les *Promenades* pour piano et le *Quintette*. Viennent les épreuves : la mort de son père en 1894, qui lui inspire son *Chant funèbre* et, sa troisième symphonie achevée, l'échec de la création de la deuxième, sous les sifflets du public nancéien de 1896. Il assure les cours de contrepoint de son maître et, sitôt libéré de ses obligations pédagogiques, s'attaque, pour trois ans, de 1897 à 1900, au drame hautement idéaliste de *Guercoeur*.

L'Hymne à la Justice commence à sourdre en lui puisque, le 13 janvier 1898, quand dans l'Aurore éclate " *J'accuse* ", Magnard écrit à Zola : " *Bravo, Monsieur, vous êtes un crâne ! En vous, l'homme vaut l'artiste. Votre courage est une consolation pour les esprits indépendants. Il y a donc encore des Français qui préfèrent la justice à leur tranquillité, qui ne tremblent pas à l'idée d'une guerre étrangère, qui ne sont pas aplatis devant ce sinistre hibou de Drumont et ce vieux polichinelle de Rochefort. Marchez ! Vous n'êtes pas seul. On se fera tuer au besoin.* "

Volontaire un an au 31^{ème} Régiment d'Infanterie à Blois, il était, en 1883, sorti premier du peloton des sous-officiers et avait effectué des périodes. En 1899, à la révision du procès de Dreyfus, il démissionne de son grade de sous-lieutenant de réserve et avance aussi dans sa véhémentement protestation musicale. Le 11 août 1900, il remercie Ropartz de le jouer lors de la prochaine saison et ajoute : " *J'aurai là une excellente occasion d'aller bavarder avec vous et avec Keller et Gallé, hommes excellents, qui reposent de l'horrible muflerie de notre époque* ".

Suit une invite pressante : " *Allez voir le four vengeur de Gallé à l'Exposition, il en vaut la peine et les ministres ont dû faire une bonne tête quand ils sont passés devant. Le moindre acte de bravoure devient tout à fait héroïque en*

notre temps de lâcheté universelle ". Dreyfusard aussi enflammé que Magnard, le maître verrier cite, à dessein, Hésiode sur son œuvre : " *Mais si les hommes sont méchants, faussaires, prévaricateurs, à moi les mauvais démons du feu ! Eclatent les vases, croule du feu ! Afin que tous apprennent à pratiquer la justice !* ". Pétitionnaire de 1898, trésorier nancéien de la Ligue des Droits de l'Homme depuis 1899, le 31 mars 1902, il sait combien la Musique s'est engagée à ses côtés : " *Mon cher ami, je viens de terminer mon morceau d'orchestre intitulé Hymne à la Justice. Puis-je vous le dédier ? Vous me feriez une grande joie en acceptant le modeste hommage que je désirais rendre depuis longtemps à l'homme et à l'artiste exquis que vous êtes. Présentez, je vous prie, mes respectueux souvenirs à Madame et à Milles Gallé et croyez-moi bien affectueusement vôtre* ". Avec ses vœux de Nouvel-An, Magnard annonce à Ropartz que sa femme " *tient à entendre son ordure* " et, après des propos peu amènes sur le Grand Hôtel, louange la place Stanislas, " *ce merveilleux bijou, un des plus beaux vestiges de notre cher 18^{ème} siècle, si grand par l'Art et le mouvement des idées* ".

Le 7 janvier 1903, il remercie son ami, sans omettre les interprètes, déplorant l'absence de Gallé, certainement malade, mais avec qui il a échangé des télégrammes. Le 22 du même mois, au même correspondant, il exprime sa satisfaction qu'à l'occasion d'une reprise, l'éminent dédicataire " *ait pu entendre cette bruyante histoire* ". En octobre 1904, il revient sur la qualité de l'exécution de " *l'Hymne à Thémis* " et déplore sincèrement la mort de Gallé : " *Bien que je ne l'aie vu que sept à huit fois dans ma vie, j'avais pour ce grandissime artiste une véritable vénération. La dernière exposition de verrerie à l'exposition nancéienne du Pavillon de Flore m'avait enthousiasmé et je tiens cet homme pour un des grands créateurs du siècle écoulé !* ".

L'ouvrage connaîtra une carrière épisodique. Ropartz le reprend à Nancy en 1909, puis le dirige à Paris en 1913. En 1948, pour le centenaire de la Révolution, le grand Roger Désormière l'inscrit à son programme. Peu avant notre dernière décennie, dans " *l'élan de redécouverte* " de son auteur, Michel Plasson l'enregistre, avec la presque totalité des œuvres symphoniques.

Quant à Albéric Magnard, sa destinée s'est depuis longtemps tragiquement soldée. De 1902 à 1905, il connaît encore une période féconde et relativement heureuse : l'imposante *sonate pour violon et piano*, les *Quatre poèmes en musique*, le *Quatuor à cordes*, *l'Hymne à Vénus*, page d'orchestre créée à Nancy, le *Trio pour piano, violon et violoncelle*. Méprisé par certains de ses amis, boudé par les critiques de Paris, le troisième acte de *Guercoeur* affronte, lui aussi, sa première audition dans notre ville. Longuement élaboré durant quatre années, *Bérénice* ne suscitera guère d'enthousiasme en 1911 à l'Opéra-Comique et il faudra

attendre un récent festival de Montpellier pour que René Koering et Françoise Pollet lui attribuent la noble place qui lui revenait. Restent la *Sonate pour violoncelle et piano* et l'ultime *Symphonie*.

En août 1914, Magnard a 49 ans. Malgré démarches et interventions des plus insistantes, il ne parvient pas à obtenir sa réintégration comme officier de réserve. En septembre, il envoie les siens en Auvergne et décide de défendre sa maison de Baron-sur-Oise. Il tire sur les premiers Uhlans qui surviennent et meurt, les armes à la main, abattu puis carbonisé dans l'incendie attisé par les envahisseurs. Ses *douze poèmes en musique*, sa dernière composition, se consomment avec lui. “ *Il est mort comme il a vécu* ”, rugueux fidèle d'un idéal dont, selon son biographe, Gaston Garraud, “ *il vivait dans la banlieue* ”. Patriote au nom de la justice, dreyfusard aussi.

S'il apparaît nécessaire, maintenant, de proposer, non pas une analyse, mais une présentation de son *Hymne* “ *à la dame qui tient les balances* ”, comme il l'écrit élégamment, c'est pour tenter de mieux cerner ses intentions et leur mise en œuvre. *Le Libéral de l'Est* en souligne la puissance et “ *l'originalité incontestable* ”. Mais à René D'Avril en revient la plus juste vision d'ensemble : “ *Un acte purement musical, pensé largement, déduit avec force et netteté, instrumenté de splendide façon. A la façon de Beethoven, dans l'Héroïque, dans la Pastorale et dans la Cardiaque, M. Magnard s'est choisi un thème d'une extrême généralité, symbolique en quelque sorte : la justice d'essence divine opprimée par l'humanité, et les vœux constants de cette humanité vers l'idéal qu'elle conçoit sans le pouvoir réaliser* ”. Rendant compte en 1904 d'une exécution de la *Troisième symphonie*, Paul Dukas, pédagogue hors-ligne confortera ce jugement : “ *On ne peut pas dire, non plus, en effet, que la musique de M. Magnard soit simple au sens où le prennent d'ordinaire ceux qui jugent de ce qu'ils entendent par ce qu'ils ont déjà entendu. Elle n'est simple, comme elle n'est claire, qu'en vertu de son expression.*

Et celle-ci est, au plus haut degré, primesautière et communicative, de sorte qu'elle se traduit, toute question de rhétorique particulière écartée, en des lignes mélodiques à la fois flexibles et nettes qui rendent le sens aisément intelligible à tous ceux qui ont appris à écouter. En ceci comme en bien d'autres choses, l'art de M. Magnard est profondément classique ”. Voilà qui pose nettement les bases de conceptions musicales fortement réfléchies, solidement affirmées, mais toujours “remises sur le métier” par leur défenseur.

L'Hymne à la Justice proteste contre le sort infligé au Capitaine Dreyfus mais affirme sans ambages la venue de jours meilleurs. Il se fonde sur deux thèmes contrastés : la révolte brutale, l'espoir priant. En six phases consécutives, le problème est exposé de façon conflictuelle, connaît des

tentatives de résolution, semble enfin résolu. La révolte initiale s'ouvre sur une ponctuation forte, un surprenant " coup de poing " suivi d'un presto agitato au thème farouche, guerrier, s'exaltant dans un sombre lyrisme. Retentissent de belliqueux appels, voisins, mais voisins seulement, de ceux des Walkyries et les trompettes précèdent une sorte de question angoissée, plusieurs fois répétée jusqu'à l'apaisement. S'élève alors un thème religieux, plus lumineux, porteur d'espérance, où la clarinette joue un rôle important. Très serein, son développement mène à un solo de basson qui prolonge la méditation.

Retour au soulèvement exprimé avec une force identique, mais sous un aspect différent. Le hautbois devance les précipitations d'allure wagnérienne, alors réitérées, mais toujours en clair, avant la paix, toute relative, d'une grande phrase d'inspiration franckiste, ardente, intense, jusqu'au pianissimo. Contrées par les contrebasses –celles, peut-être, du programme dessiné par Victor Prouvé– harpe et cordes esquissent une lueur de justice qui devient lumière, s'accroît, s'intensifie, s'exalte et conquiert. L'exclamation et l'agitation du début reviennent soudainement, puissantes et intactes, accompagnées des mêmes tourbillons et des mêmes interrogations. La dernière phase signe le triomphe de la cause défendue avec acharnement. " Au-dessus " de la descente des cordes, la trompette clame la victoire. D'ailleurs, le compositeur a donné toutes instructions utiles à son chef : " *Si la première trompette ne domine pas dans la rentrée du choral en si majeur, n'hésitez pas une minute à faire jouer le restant des cuivres forte ou même en forte au milieu du fortissimo. C'est une nuance à modifier. Que la clarinette soit discrète et bien fondue dans l'exposé du dit choral en si bémol...* "

Dans une fièvre lyrique arrive enfin le calme souverain qui mène à la sérénité : " *Que les violons chantent à la conclusion. Puissent-ils se figurer pendant quelques instants qu'ils aiment ma musique. L'apaisement final en sera plus sensible* " .

Anti-dreyfusard, Vincent d'Indy n'en apprécie pas moins l'œuvre nouvelle : maître et élève entretiennent des liens d'amitié et d'admiration réciproques. A chacune de nos rencontres, Marcel Labey me parle de son regretté confrère avec précision et émotion. Si loin de son esthétique pourtant, Darius Milhaud en célèbre les louanges. Et l'on pourrait multiplier les témoignages, même aujourd'hui. Avant de laisser l'orchestre du Théâtre du Capitole de Toulouse, sous la direction de Michel Plasson, rendre un hommage chaleureux à Emile Gallé grâce à l'*Hymne à la Justice* d'Albéric Magnard, rappelons les six séquences de la partition : révolte, espoir, révolte, espoir à nouveau, reprise de la révolte initiale, triomphe de la justice dans la paix. Ropartz a raison : " *N'oubliez pas Magnard* " .



Bibliographie



- D'AVRIL (René). *L'année musicale à Nancy, 5^e et 6^e année.*
Nancy, A. Dupont-Metzner, MCMIII.
- LAMY (Fernand). *J. Guy Ropartz, l'homme et l'œuvre*
Paris, Durand et Cie, 1948.
- DUKAS (Paul). *Ecrits sur la Musique*
Paris, Société d'Editions Françaises
et Internationales, 1948.
- VALLAS (Léon). *Vincent d'Indy, la maturité, la vieillesse*
(1886-1931)
Paris, Albin Michel, 1950.
- MAILLARD
(Jean et Francine). *Vincent d'Indy, le Maître et sa musique,*
la Schola Cantorum
Paris, A. Zurfluh, 1994.
- MAGNARD
(Albéric). *Correspondance (1888-1914), réunie et*
annotée par Claire Vlach
Paris, Publications de la Société Française de
Musicologie, 1997.



Discographie



- MAGNARD
(Albéric), Symphonies n° 1 à 4, Hymne à la Justice,
ouverture opus 10, Chant funèbre
Orchestre du capitole de Toulouse, direction :
Michel PLASSON
EMI classics, stéréo DDD, 3CD
(compilation de 1997)